

Date :

CHECK LIST : Dispositif - ACN : Aide à la Création Numérique

Pièces justificatives OBLIGATOIRES	OUI	NON
Formulaire de demande complété via <i>mesdémarches.pf</i>	☐	☐
Pièce d'identité du porteur de projet	☐	☐
Justificatif d'immatriculation (extrait kbis de moins de 3 mois) sauf pour associations	☐	☐
Justificatif d'immatriculation (attestation ISPF)	☐	☐
Attestation de régularité fiscale (DICP)	☐	☐
Attestation de régularité sociale (CPS)	☐	☐
Attestation de régularité auprès de la Paierie (DGFIP)	☐	☐
Relevé d'identité bancaire (RIB)	☐	☐
Planning prévisionnel du projet	☐	☐
Note de présentation du projet numérique	☐	☐
Budget prévisionnel détaillé du projet	☐	☐
Devis détaillés des prestataires et dépenses envisagées	☐	☐
Plan de financement prévisionnel	☐	☐
<u>Pièces complémentaires pour les entreprises morales :</u>		
Copie des statuts datés, signés et enregistrés	☐	☐
Copie des bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices clos (sauf pour nouvelle entreprise)	☐	☐
<u>Pièces complémentaires pour les associations :</u>		
Extrait du JOPF relatif à la constitution de l'association	☐	☐
Comptes approuvés des 3 derniers exercices clos	☐	☐
Plus récent rapport d'activité approuvé	☐	☐
Copie des statuts datés, signés et enregistrés	☐	☐

Pièces justificatives <u>FACULTATIVES</u>		OUI	NON
Présentation de l'équipe projet (organigramme + CV)		☐	☐
Maquettes, prototypes, démonstrateurs ou visuels		☐	☐
Étude de marché ou diagnostic (SWOT recommandé)		☐	☐
Présentation du modèle économique (business model)		☐	☐
Lettres d'intention, partenariats ou engagements financiers		☐	☐
Attestations de cofinancement ou d'apport en numéraire		☐	☐
Tout document complémentaire utile à l'instruction du dossier :		☐	☐
<i>Lister ici les pièces complémentaires fournies au dossier</i>			

Points de <u>CONFORMITE</u>	OUI	NON
Non-attributaire du dispositif ACN durant les 3 dernières années	☐	☐
Chiffre d'affaires ≤ 25 MF CFP	☐	☐
Projet portant sur la création d'un site internet et/ou d'une application	☐	☐
Dépenses éligibles uniquement : Frais de personnel et/ou Prestations de services liées au projet	☐	☐
Dépenses non engagées avant le dépôt	☐	☐
Dépenses réalisées en Polynésie française	☐	☐
Aide plafonnée à 350 000 F CFP ==> Montant de l'aide à attribuer post instruction :F CFP	☐	☐
Taux max : 50 % des dépenses éligibles	☐	☐

Observations :

Signatutre chef de service :